

## Exemples d'objectifs à atteindre pour un PPRE

A formuler ensuite, pour (et avec ?) l'élève en termes de : « À la fin du PPRE, tu auras atteint tel objectif »

### 1. Plus méthodologique

- *Mieux gérer son matériel scolaire*, avoir ses affaires, ranger son sac en fonction des cours, savoir comment prendre soin du matériel  
(planification, organisation, mais aussi lecture du cahier de textes, écriture...)
- *Mieux comprendre ce qui est demandé par les enseignants* quand ils donnent des consignes écrites. Travail sur les consignes données dans les cours et activités sur les consignes (retrouver les consignes, en inventer...)  
(repérer les mots qui donnent la consigne, distinguer ce qui nous est donné et ce qui est à faire, mobiliser ce qu'on sait, réfléchir à ce qu'on attend de vous)
- *Mieux mémoriser* : quand faut-il apprendre « par cœur » et comment faire pour retenir, pas seulement « sur le coup » ?  
(anticiper, utiliser une diversité d'outils, regarder dans chaque discipline ce qui est attendu en matière de mémorisation)
- *Copier, recopier, présenter un écrit* : savoir recopier un texte sans erreur, et de façon de plus en plus rapide, sans trop « lever la tête » vers le tableau, savoir organiser un écrit sur la feuille, selon les demandes disciplinaires
- *Savoir davantage ce que signifie « relire » une production écrite*. Comment faire pour qu'une relecture soit efficace, permette de repérer de grosses erreurs, en tous genres.

### 2. Plus axé vers les contenus

- *Mieux comprendre ce que signifie en sixième « lire un texte »* : selon les matières, on ne lit pas de la même façon. On lit pour quelque chose... Lire pour s'informer, lire pour comprendre, lire pour découvrir une histoire.
- *Savoir mieux répondre à des questions sur un texte*. Tri entre les questions. Où trouve-t-on la réponse ? Reprise de l'évaluation sixième. Inventer des questions.
- *Mieux comprendre à quoi sert la ponctuation* et mieux s'en servir. Divers exercices en utilisant des supports de plusieurs matières. Regard sur l'utilisation des signes habituels de ponctuation en mathématiques.
- *Mieux savoir raconter de manière claire*. Le but est d'arriver à l'écriture d'un récit simple, mais très clair et compréhensible, lu à haute voix aux autres.

# Les étapes d'un PPRE

## I) Repérage

A partir d'évaluations (nationale, locale), repérage par les enseignants. Prise en compte des informations venant de l'école primaire.

Référence : les compétences du socle commun non acquises.

## II) Concertation

### 1) Réflexion de l'équipe pédagogique

L'équipe : enseignants, CPE, surveillants, assistants pédagogiques éventuels

Rôle du PP ; rôle du Conseil pédagogique

### 2) Le chef d'établissement, maître d'œuvre

## III) Contractualisation

### 1) Avec les parents

### 2) Avec l'élève

### 3) Avec les acteurs extérieurs

### 4) Désignation d'un responsable par élève.

Un responsable par élève qui joue le rôle de personne référente et d'interlocuteur privilégié de l'élève pour le suivi personnalisé.

## IV) Actions

L'aide aux élèves en difficulté mérite d'être placée au cœur de l'organisation pédagogique.

### 1) Agir dans la classe elle-même

- Différenciation pédagogique personnalisée dans la classe
- Co-intervention dans la classe.

### 2) Agir dans des groupes d'aide méthodologique

- Décloisonnement
  - Groupes de besoins
  - Groupe de soutien
- Cela implique de banaliser des plages horaires permettant de faire travailler plusieurs enseignants en même temps en prévision de la mise en œuvre de dispositifs d'aide personnalisée.
- Rôle des études dirigées ou surveillées

### 3) Agir dans des groupes de remotivation

- Les ateliers-réussite, travail en petits groupes centrés sur le dialogue, l'aide personnalisée, la remotivation pour le travail scolaire en donnant du sens aux progrès réalisés.

#### **4) Suivi personnalisé, tutorat**

- Le tuteur
- Le soutien par les pairs

#### **5) Intervenants extérieurs**

### **V) Formation des intervenants en cours d'action**

Formations pour pouvoir mettre en place des actions d'aide dans la classe au quotidien.

Analyse de pratiques professionnelles

### **VI) Évaluation du PPRE**

Avoir prévu le moment et les modalités, au départ.

Rôle des conseils de professeurs et des conseils de classe : prendre un temps pour ce suivi.

### **VII) Évaluation du dispositif PPRE**

Régulation, réajustements

**Document élaboré par un groupe de stagiaires (chefs d'établissements et professeurs)  
à Clermont de l'Oise (janvier 2007) :**



**Contrat de réussite  
(du ..... au .....)**

Nom  
Prénom  
Date de naissance  
Classe

Situation de l'élève :

- forces :

- faiblesses

Objectifs	Actions	Intervenants	Évaluation
au collège			sous forme de smiley ou de signes météorologiques (soleil, nuages...)
à la maison			
Autres			

## Le cas Mélanie

### 1 – Repérage

À la rentrée scolaire, le professeur principal de cette classe de 6<sup>ème</sup>, professeur d'histoire-géographie, constate que deux élèves ont été signalés comme étant en grande difficulté en CM2. Parmi eux, Mélanie.

Voici ce que l'on sait d'elle suite à la rencontre entre le professeur des écoles et des membres de l'équipe du collège en juin dernier :

*Mélanie est timide et manque de confiance en elle. Son niveau de lecture est assez faible : elle ânonne. Elle est soigneuse et a à cœur de bien faire son travail. Cela la rassure de bien présenter son cahier et sa copie.*

*Elle est perdue quand on accélère le rythme. Elle copie lentement et prend souvent du retard sur la classe à cette occasion.*

*Elle apprend par cœur, sans beaucoup de résultats. Elle pleure parfois quand on rend un contrôle.*

*Sa mère est sans travail et divorcée. Le beau-père n'est jamais venu à l'école.*

Six semaines après, les évaluations nationales ont été passées et corrigées. Trois élèves, dont les deux repérés en début d'année, apparaissent effectivement en grande difficulté. Le professeur principal décide de mettre en place, pour chacun d'eux ainsi que pour l'élève doublant de la classe, un PPRE.

### 2 – Outils du diagnostic

Dans un premier temps, il fait le point en demandant :

- au CPE et aux enseignants de la classe, un bilan rapide sur chacun des quatre élèves ;
- au médecin scolaire, à l'assistante sociale et au conseiller d'orientation de prendre le temps d'un petit entretien avec ces élèves ;
- aux professeurs de mathématiques et de français de faire un diagnostic précis des compétences de base dont la non-maîtrise handicape ces élèves.

Bilan du CPE : Mélanie n'a posé aucun problème de vie scolaire depuis le début de l'année. On n'a relevé aucun retard et il n'y a eu qu'une seule absence de deux jours justifiée par un certificat médical.

Bilan de la médecine scolaire : Cette enfant ne présente pas de problème de santé particulier hormis un surpoids qui ne semble cependant pas la complexer.

Bilan du conseiller d'orientation : Il a également rencontré Mélanie. Elle se sait en difficulté. D'après elle, elle a tout de même des points forts : le dessin et une bonne mémoire. Plus tard, elle voudrait être coiffeuse.

Bilan de l'assistante sociale : Elle confirme les difficultés économiques de la famille, qui a déjà fait une demande de fond social pour payer la cantine. Mélanie est l'unique enfant de sa mère mais elle sait que son père, avec qui elle n'a plus de lien, a eu au moins deux fils depuis le divorce. Elle dit craindre son beau-père, sans qu'aucune maltraitance ne soit cependant avérée ni même soupçonnée. Le beau-père a perdu son emploi il y a six mois et la mère est toujours au chômage également.

Du côté des enseignants, la plupart ont rendu un court rapport. Lorsque le professeur principal en fait la synthèse, il en ressort :

- la lenteur de Mélanie, notamment lorsqu'elle recopie quelque chose ;
- sa difficulté à analyser un document ou une consigne ;
- sa capacité à restituer correctement : les leçons sont apprises ;
- son bon investissement dans les activités proposées ;
- le soin qu'elle apporte à son matériel et une bonne capacité à s'organiser.

Plus précisément, voici le bilan des professeurs de français et de mathématiques :

**Français :**

*Mélanie fait preuve de bonne volonté et fournit des efforts réguliers mais les difficultés en lecture gênent sa progression. Manque de concentration : les consignes ne sont pas toujours respectées.*

*48 % de réussite aux évaluations nationales et plus spécifiquement 30 % de réussite dans le champ de compétences « Compréhension / Observer, chercher ».*

*Compétences de base non acquises :*

- *extraire une information simple d'un document*
- *lecture cursive*
- *identifier les référents des substituts lexicaux et pronominaux*

**Mathématiques :**

*7,5 de moyenne pour l'instant.*

*Élève agréable, mais les résultats sont faibles : souvent Mélanie ne comprend pas ce qu'on attend d'elle et elle a du mal à suivre le rythme de la classe. Elle ne doit cependant pas se décourager : ses efforts devraient produire leurs fruits.*

*Résultats aux évaluations nationales : 45 % de réussite.*

*Principales compétences non acquises :*

- *usage de l'équerre*
- *tables de multiplication*

*Par ailleurs, je signale que Mélanie rencontre de grosses difficultés dans la résolution de problèmes : elle fait souvent des opérations « au hasard » avec les nombres de l'énoncé.*

### **3 – Concertation**

Le professeur principal réunit l'équipe pédagogique afin de faire le point, pour chacun des quatre élèves, d'une part sur les ressources, d'autre part sur les difficultés auxquelles il faut en priorité remédier.

Lorsqu'on en vient au cas Mélanie, le professeur principal présente sa synthèse des informations collectées.

Après une rapide discussion, on décide de travailler en priorité sur les objectifs suivants :

- **Savoir extraire une information d'un document**
- **Maîtriser les tables de multiplication de 1 à 10**
- **Améliorer la vitesse de recopie d'un texte**

Les enseignants se donnent jusqu'aux vacances d'automne pour élaborer le PPRE et rencontrer Mélanie et sa famille. Le PPRE s'étalera ensuite sur sept semaines, jusqu'aux vacances de fin d'année.

La professeur d'arts plastiques accepte d'être le référent de ce PPRE pour Mélanie. En effet, Mélanie montre de grandes dispositions pour cette matière. C'est une discipline dans laquelle elle d'investit particulièrement et elle s'entend très bien avec l'enseignante. Celle-ci secondera donc le professeur principal lors de l'élaboration du PPRE et de sa contractualisation, et elle en assurera le suivi.

Le professeur principal et la professeur référente prépareront donc ensemble le contrat.

#### **4 – Élaboration du PPRE**

- Suite à des échanges entre les collègues professeurs principaux de 6<sup>ème</sup>, il apparaît qu'une dizaine d'élèves « PPRE » nécessitent un travail sur les tables de multiplication. Un professeur de mathématiques accepte de prendre en charge ce groupe de besoin une heure par semaine, durant une heure d'Aide au Travail Personnel. Le chef d'établissement accepte de son côté de rémunérer cette action en HSE. Cela devrait être également l'occasion d'associer la famille de Mélanie en demandant à sa mère de lui faire réciter ses tables le soir à la maison.

- Concernant la vitesse de recopie d'un texte, le professeur de français aurait aimé se charger de la remédiation en soutien individuel mais son emploi du temps et celui de Mélanie sont incompatibles. Un assistant d'éducation prendra donc Mélanie en charge deux fois par semaine, une demi-heure, après la cantine. Le professeur de français se tient à la disposition de cet assistant d'éducation pour lui proposer des pistes de travail.

- Pour l'objectif « Savoir extraire une information d'un texte », il apparaît difficile de rajouter à Mélanie des heures de présence au collège. De plus, c'est une compétence transversale, susceptible d'être travaillée dans chaque matière. Le professeur principale et le professeur d'arts plastiques décident donc de rédiger une note à l'attention de tous les collègues enseignant dans cette classe afin de leur proposer différentes pistes permettant de travailler rapidement cette compétence en classe entière. Ces techniques leur ont été suggérées par le documentaliste auquel ils ont demandé conseil. Il s'agit :

- avant la lecture d'un texte long (plus de 5 lignes), de proposer aux élèves de rappeler rapidement les connaissances qu'ils ont déjà sur le sujet et, si le texte est narratif, d'en donner préalablement un résumé succinct ;
- lors de la lecture de textes longs (plus de 10 lignes), de faire faire par un élève, à mi-lecture, un résumé intermédiaire ;
- lors de l'analyse d'un document ou d'un énoncé, de poser systématiquement à la classe quelques questions dont la réponse est explicite dans le document.

Cette note aux collègues sera par ailleurs l'occasion de leur indiquer les actions mises en place.

## 5 – Contractualisation

Quelques jours avant les vacances d'automne, le professeur principal et le principal du collège rencontrent la mère de Mélanie et lui proposent ces modalités d'action. Soupçonnant que le beau-père ne viendrait pas, la professeur d'arts plastiques a préféré ne pas participer à l'entretien afin que la mère ne se retrouve pas seule face à trois adultes.

La mère de Mélanie craint au départ de ne pas pouvoir assumer la partie « Révision des tables de multiplication ». Après discussion, il est décidé que le professeur de mathématiques qui prend en charge le groupe de besoin lui indiquera par écrit, chaque semaine, les exercices à faire faire à Mélanie. Rassurée, elle accepte finalement les termes du contrat, qui est signé par les deux parties.

Ensuite, le professeur principal et la professeur d'arts plastiques rencontrent Mélanie pour un entretien d'une demi-heure afin de lui présenter le travail qu'on se propose de mener avec elle. Mélanie semble à la fois intimidée et contente qu'on s'intéresse à elle. Elle adhère sans problème au projet et semble en avoir compris les grandes lignes.

Des procédures d'évaluation des progrès sont prévues, sous la forme d'un test initial, passé à la rentrée des vacances d'automne, et d'un teste final, passé juste avant les vacances de fin d'année.

- Pour la compétence « Tables de multiplication », un test chronométré est conçu, qui pourra être réutilisé en l'état pour l'évaluation finale.
- Pour la compétence « Recopie d'un texte », on choisit un texte d'une dizaine de lignes dont la copie sera chronométrée. Pour le test final, on choisira un texte de même longueur et de difficulté équivalente.
- Pour la compétence « Extraire une information », on proposera un texte narratif, un texte documentaire, un énoncé de problème et un schéma qui feront l'objet de questions. Un test de même nature, avec des documents de difficulté équivalente, sera passé à l'issue du PPRE.

Concernant le suivi, la professeur d'arts plastiques fera passer les tests initial et final et rencontrera Mélanie toutes les deux semaines afin de faire le point avec elle sur son ressenti, ses progrès, ses difficultés. Elle fera également le lien, si besoin, entre les intervenants du PPRE, les enseignants de la classe et la famille de Mélanie.

## Comment prendre en compte les PPRE dans la classe complète ?

(document suite à une formation dans l'académie d'Amiens, Jean-Michel Zakhartchouk )

*Se garder de deux dérives opposées :*

- *nier le problème, traiter de façon faussement égalitaire la classe, sans voir que certains ont besoin de coup de main, plus que d'autres ;*
  - *être trop dans l'assistance, ou stigmatiser, même si on veut bien faire.*
- 
- Parler à la classe de l'aide particulière qui va être apporté aux quelques élèves ayant des difficultés plus importantes. Inciter à une prise en charge collective de ces élèves : on va les aider à « remonter la pente ».
  - Vérifier régulièrement en classe le cahier de textes, les cahiers ou classeurs des élèves « PPRE »
  - Proposer que chaque élève PPRE ait dans la classe un (ou deux) tuteur(s), un élève qui l'aidera et l'accompagnera
  - Prendre en compte les élèves PPRE dans l'évaluation. S'efforcer de trouver du positif, fût-il ténu. Pointer les réussites
  - Aider constamment les PPRE à identifier ce qui peut les aider : le prof, certes, mais aussi les camarades, les manuels, les outils les plus divers, le CDI...
  - Parfois, proposer des travaux particuliers à ces élèves. En simplifiant la tâche, en mettant davantage sur la bonne piste, en prenant en charge la partie du travail qui le détourne de l'essentiel (ne pas tenir compte par exemple de l'orthographe à certains moments, d'oraliser la consigne quand c'est nécessaire...)
  - Valoriser systématiquement les « bonnes réponses », les réussites, même partielles de ces élèves

## **Bilan des stages PPRE**

**Jean-Michel Zakhartchouk pour EVADA, le 20 février 2007**

Ce qu'on a pu noter :

- Beaucoup de bonne volonté des collègues dans leur majorité, mais de la perplexité voire du scepticisme, dans un contexte pas toujours facile.. Quelques résistances sur le principe (« on n'est pas là pour faire du social, ce n'est pas notre métier »), mais rares.
- Une amélioration des dispositifs de stage, suite aux échanges au sein de l'équipe (introduction d'étude d'un cas fictif dans la logique du jeu de rôles, temps pour les échanges plus long), mais à vrai dire, les conditions matérielles, le nombre ont joué un rôle important (difficultés pour les stages commençant en amphi à plus de 40)
- La possibilité de montrer à la fois l'intérêt de l'évaluation diagnostique et ses limites (maths et français)
- La satisfaction de voir fonctionner l'imagination des enseignants et chefs d'établissement par exemple lors des études de cas ou lors de l'analyse critique de documents de contractualisation
- L'intérêt de stages mêlant chefs d'établissement et enseignants
- Une collaboration très appréciée par l'équipe avec l'Inspection. Harmonie (de notre point de vue) entre deux discours. On a apprécié aussi la liberté d'organiser nos journées à partir d'un canevas initial.
- La nécessité de poursuivre l'opération de plusieurs manières :
  - FIL d'établissements
  - Regroupements à un niveau plus large
  - Stages thématiques (aide aux élèves, pédagogie différenciée, motivation) proposés par EVADA
  - Liaisons écoles-collèges (un point important : il faut absolument informer sur les PPRE dans le primaire- voir exemple du stage de Rivery)

Il y aurait à lancer un appel à des FLIEP pour mai-juin (préparation de PPRE à la rentrée). Des FLIEP sont absolument nécessaires si on veut que le dispositif ait quelque chance de fonctionner.

- organisation du site (mise à disposition d'outils et de fiches, d'échanges d'expériences, mais aussi, pourquoi pas, d'un forum). On a pu noter des échanges post-stages par mail (envoi de documents)
- liens à trouver avec la réflexion sur le socle commun (pour laquelle l'équipe EVADA s'est investie, voir colloque du 14 février au CRDP)

Il est important de souligner que la réussite relative des formations PPRE est due avant tout au travail continu en équipe de EVADA, de l'accumulation d'expériences depuis des années sur ces sujets qui a pu permettre l'élaboration rapide de modules de stage et la mise en place des journées très rapidement. Trois réunions d'équipe, depuis l'année dernière, ont permis l'émergence d'un vrai travail « professionnel » sur les PPRE et une cohérence des formations, au-delà de la personnalité des formateurs.

La co-animation a été un facteur très positif (indispensable)